



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'APTS salue le début de la médiation au CIUSSS de l'Estrie

Sherbrooke, le 4 décembre 2018 – Plus de deux mois après la rupture des négociations entre les parties, l'APTS accueille favorablement le début de la médiation entre le syndicat et le CIUSSS de l'Estrie-CHUS, qui commence aujourd'hui à Sherbrooke.

« Les parties vont enfin reprendre les discussions et se parler; on ne peut que s'en réjouir, de souligner Emmanuel Breton, représentant national de [l'APTS en Estrie](#). On va s'y présenter avec détermination pour négocier les meilleures conditions de travail possibles pour nos syndiqué·e·s. Nos membres tiennent absolument à des dispositions locales négociées et non imposées. Reste à espérer que l'employeur est animé par le même objectif. »

Rappelons que les négociations avaient été interrompues le 30 septembre dernier. L'employeur avait alors invoqué la date butoir prévue dans la loi pour le début de la médiation afin de justifier son retrait, emboîtant ainsi le pas aux autres CISSS et CIUSSS de la province. L'APTS n'était toutefois pas du même avis et avait maintes fois appelé à la reprise des pourparlers, sans succès. L'arrivée d'un médiateur aura donc été nécessaire pour relancer les négociations.

« Avec la médiation le temps nous est toutefois compté, précise Emmanuel Breton, car la loi impose des délais relativement serrés pour cette étape. Des matières importantes restent à régler, et il y a encore beaucoup de pain sur la planche, signale-t-il. L'ouverture est donc nécessaire de part et d'autre, de même qu'une attitude constructive. De notre côté, nos devoirs sont faits et nous sommes prêts, sinon enthousiastes. »

Pour le représentant national, il est tout à fait possible d'en arriver à une solution négociée. « L'APTS a conclu des ententes de principe avec quatre établissements à ce jour (trois à Montréal et un en Abitibi-Temiscamingue), résultant à chaque fois de la négociation. Ces quatre ententes nous montrent la voie à suivre; elles prouvent de façon concrète qu'il est possible de s'entendre et de trouver des solutions sur mesure dans chaque établissement. »

« Négocier avec l'APTS appelle toutefois une approche plus nuancée, prévient Emmanuel Breton. Contrairement aux autres syndicats, l'organisation représente plus de 70 titres d'emploi différents, répartis dans plusieurs missions du CIUSSS. La future convention collective doit prendre en compte les spécificités du travail de tous ces gens, tâche délicate mais tout à fait possible avec du discernement et de la bonne volonté. »

À propos de l'APTS

[L'Alliance du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux](#) (APTS) regroupe et représente quelque 55 000 membres qui jouent un rôle indispensable au sein des établissements du réseau. Ensemble, nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population. En Estrie, l'APTS représente plus de 3 800 syndiqué·e·s.

Pour renseignements :

Emmanuel Breton
Représentant national de l'APTS en Estrie
Cell : 819 574-5026